

Centre Intercommunal d'Action Sociale

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 23 OCTOBRE 2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE,
ESPACE FRANCE SERVICE A BLAYE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS OU AYANT DONNE POUVOIR : 7

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia MERCHADOU,

DATE DE CONVOCATION : 16 octobre 2025

QUORUM : 08

PRESENTS :

M. Jean-Michel BELIS, Mme Odile BERTET, M. Daniel BESSON, Mme Sigrid JAGIELO, M. Gilles LAÉ, Mme Patricia MERCHADOU, Mme Murielle PICQ,

ABSENTS EXCUSES :

M. Denis BALDÈS, Mme Régine BERNARD, Mme Eliane BOULAY, M. David CHARTIER, M. Hervé GAYRARD, M. Jean-Clément HERNANDEZ, M. Jean-Patrick LEBLANC, Mme Pascale MOLBERT.

ASSISTAIENT EGALLEMENT A LA REUNION :

M. BIDOIS Mikaël, Directeur Général Adjoint du CIAS et M. CHICHERY Pascal, Directeur Général Adjoint de la CCB.

POUVOIR:

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 23 OCTOBRE 2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE,
ESPACE FRANCE SERVICE A BLAYE**

Après avoir procédé à l'appel, MME PICQ constate que le quorum n'est pas atteint et le Conseil d'Administration ne peut donc valablement délibérer.

En application de l'article 2121-17 du CGCT, un nouveau Conseil d'Administration sera convoqué le vendredi 31 octobre 2025. Il pourra être alors valablement délibéré sans condition de quorum aux questions de l'ordre du jour du 23 octobre 2025.

L'ordre du jour du Conseil d'Administration du 31 octobre 2025 sera le même que celui du 23 octobre 2025.

La séance est levée à 14h20.

Le présent procès-verbal a été arrêté par la Conseil d'Administration, lors de sa séance du 31 octobre 2025.

Le secrétaire de séance,



Patricia MERCHADOU

Le Président,

Pour le Président et par délégation
la Vice-Présidente du Centre Intercommunal
d'Action Sociale



Murielle PICQ